



LIVRET D'ACCUEIL DES ÉTUDIANT.E.S

2026/2027



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Clermont Auvergne

SOMMAIRE

3.	MOT DU DIRECTEUR
4.	PRÉSENTATION DE L'UCA ET DE L'INSPÉ
5.	ORGANIGRAMME DES SERVICES DE L'INSPÉ
6.	CARTE DES FORMATIONS
7.	OFFRE DE FORMATION DE L'INSPÉ
8.	SERVICE FORMATION
9.	CALENDRIER ET BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
10.	RECHERCHE, LABORATOIRE ACTé, PLAGIAT ET COPIE
11.	RELATIONS INTERNATIONALES
12.	ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET RESSOURCES INFORMATIQUES
13.	TUTO UTILISATION DE L'ENT
14.	TUTO UTILISATION MOODLE ET ACTIVATION MICROSOFT 365
15.	URGENCE ET ÉVACUATION
16.	VIE ÉTUDIANTE ET RESTAURATION
17.	ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES
18.	SANTÉ ET SIGNALEMENT
19.	SANTÉ MENTALE
20.	SERVICE SOCIAL ET CRÈCHE UNIVERSITAIRE
21.	STATIONNEMENT ET T2C
22.	NOS ÉTUDIANTS TÉMOIGNENT
23.	ADRESSES UTILES
24.	COORDONNÉES



LE MOT DU DIRECTEUR

« Chers étudiants, au nom des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques, je vous souhaite la bienvenue à l'INSPÉ Clermont Auvergne. »

Les formations portées par l'INSPÉ couvrent les champs de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, aux niveaux licence et Master ainsi qu'en formation continue. Elles ont une orientation résolument professionnelle tout en étant profondément ancrées dans les recherches en éducation. Nos formations visent à tisser des liens entre les résultats de la recherche et le développement de compétences professionnelles. C'est parce que les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation nécessitent de faire appel à un ensemble de domaines de recherches en éducation que l'INSPÉ s'appuie principalement sur un laboratoire de recherche pluridisciplinaire dans le domaine de l'Éducation et de la Formation, le laboratoire ACTé.

En partenariat avec un grand nombre d'acteurs (composantes de l'université, Rectorat, associations partenaires de l'institut...) l'INSPÉ, à travers ses quatre sites de formation (Aurillac, Chamalières, Le Puy-en Velay, Moulins), contribue à la politique de déploiement territoriale de l'offre de formation de l'Université Clermont Auvergne.

La plupart des formations que nous proposons sont pensées pour accueillir un public en formation continue notamment à travers la mise en place de formations hybrides, comodales ou à distance.

L'ensemble des équipes pédagogique, administrative et technique se mobilisent depuis plusieurs années au service des étudiants. Sous la responsabilité de l'équipe de direction (Catherine Laporte, Florence Faberon, Julien Barbat, Laurent Mouret, Catherine Meyer et Olivier Rivière), les personnels travaillent à améliorer la qualité du service offert aux étudiants et aux personnels de l'Éducation Nationale.

L'année de formation que vous entamez sera à la fois riche et exigeante. Elle appelle de votre part un réel engagement. Sachez que vous pouvez compter sur celui de l'ensemble des personnels qui travaillent au sein de notre institut.

Tous mes vœux de réussite vous accompagnent.

Je souhaite que votre passage à l'INSPÉ Clermont Auvergne soit le tremplin de votre épanouissement intellectuel, social, culturel, professionnel et personnel.

Olivier RIVIÈRE.

Présentation de l'INSPÉ

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation Clermont Auvergne (INSPÉ) est une composante de l'Université Clermont Auvergne, rattachée à l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.

L'INSPÉ propose des formations variées dans le champ des Sciences de l'Éducation et de la Formation. Ouvertes à l'international, ces formations accueillent chaque année 2000 étudiants pour les préparer aux métiers de l'Enseignement, de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche.

Une mission au coeur des enjeux éducatifs

L'INSPÉ Clermont Auvergne forme les futurs :

- professeurs des écoles, 5
- enseignants du second degré,
- conseillers principaux d'éducation.
- Les formations reposent sur une approche intégrée, croisant :
 - les apports de la recherche (ACTé, CELIS, LESCORES, LMGE, CERDI, LIMOS),
 - l'expertise des équipes pédagogiques,
 - l'expérience des professionnels de terrain.

Une offre de formation diversifiée et professionnalisant

Au-delà des parcours métiers de l'enseignement, l'INSPÉ développe des formations dans des domaines connexes :

- sciences de l'éducation et de la formation,
- formation d'adultes,
- inclusion et besoins éducatifs particuliers,
- éducation à la santé,
- usages pédagogiques du numérique.

Les cursus sont construits en lien étroit avec les partenaires institutionnels et professionnels, afin de répondre aux évolutions du système éducatif.

Une présence sur l'ensemble du territoire

L'INSPÉ Clermont Auvergne s'appuie sur un réseau de quatre sites de formation :

- **Chamalières** (site principal) : offre de formation complète (DAEU, licences, masters, DU, préparations concours)
- **Aurillac** : formation Master Professorat des écoles, Campus Connecté
- **Moulins** : formation Professorat des écoles (licence et master)
- **Le Puy-en-Velay** : formation Professorat des écoles, parcours à l'international, Campus Connecté

Cette implantation contribue activement à l'accessibilité des formations et au dynamisme des territoires.

Une ouverture sur l'international

L'INSPÉ propose plusieurs dispositifs tournés vers l'international :

- parcours « Enseigner en France et à l'étranger »,
- diplômes dédiés à l'enseignement dans le réseau français à l'étranger,
- formations favorisant la mobilité et l'ouverture interculturelle.

Chiffres clés

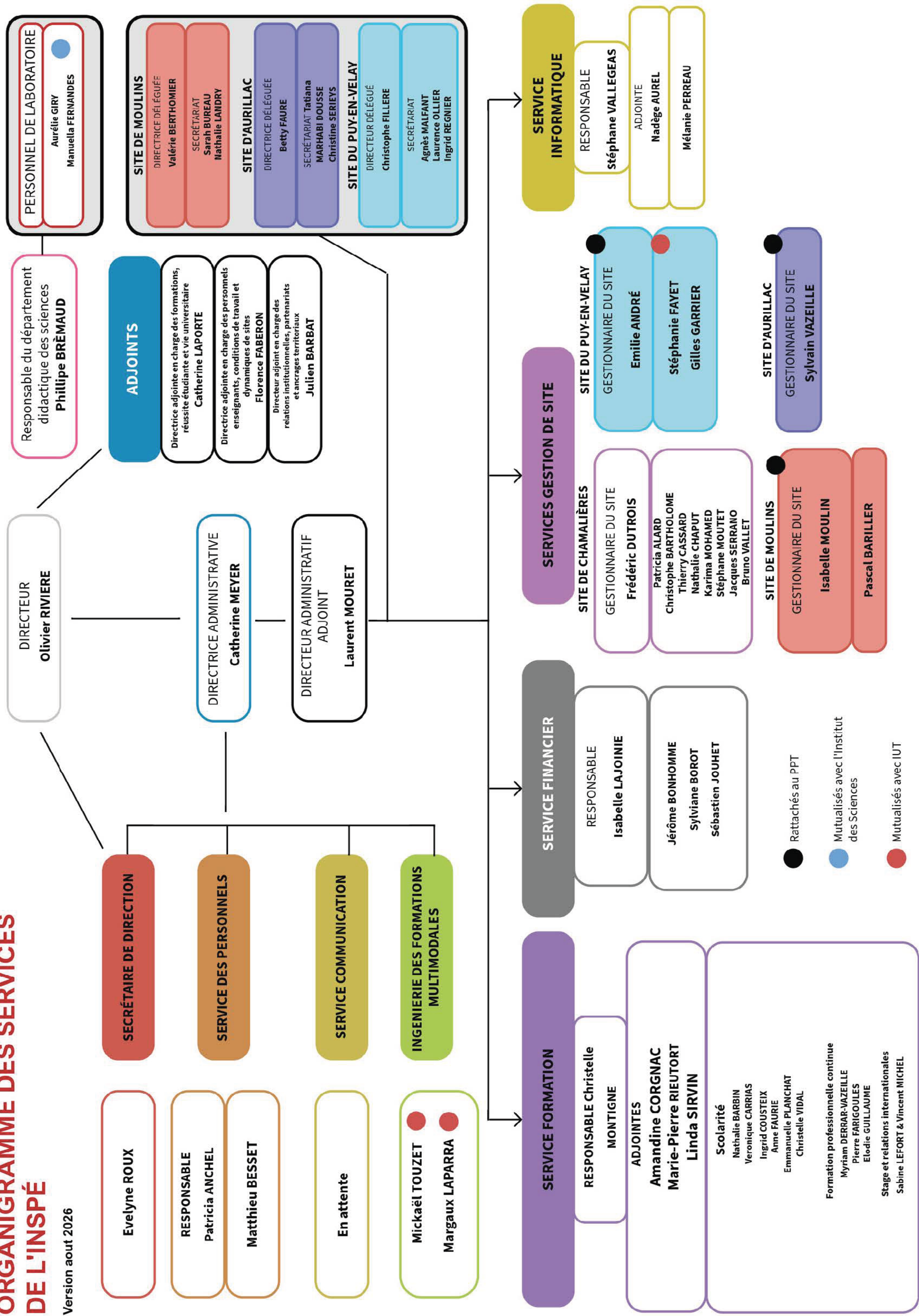
- 2 028 étudiant·e·s formé·e·s chaque année
- Une offre couvrant l'ensemble des métiers de l'enseignement et de la formation
- 4 sites de formation en région *Les + de l'INSPÉ*

• Une forte
professionnalisation
dès la formation

- Un accompagnement
individualisé
- Un lien constant avec
le terrain éducatif
 - Une ouverture
nationale et
internationale
- Un ancrage solide
dans les territoires

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE L'INSPÉ

Version aout 2026



Carte des formations

Campus de Chamalières

☎ 04 73 31 71 50

📍 36 Avenue Jean-Jaurès
63407 Chamalières Cedex

📋 Pôle compétence : Recherche/Laboratoire
ACÉ

- Diplôme d'accès aux études universitaires A&B {100% distanciel}
- Licence Professorat des Écoles • Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation, parcours "Enseignement, Éducation et Formation"
- Master Enseignement et Éducation : "Professorat des écoles" "Professorat du second degré" "Conseiller Principal d'Éducation" • Master Sciences de l'Éducation et de la Formation, 4 parcours :
"Formation de Formateurs"
"Ingénierie Pédagogique et Numérique"
"Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la formation"
"Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers"
- Master Santé Publique parcours "Éducation à la santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes"
- Formation continue des personnels enseignants et Préparation aux concours
- DU Classes internationales

Campus de Moulins

☎ 04 70 35 13 00

📍 28 Rue du Geais 03000
Moulins

📋 Pôle compétence : Continuum territorial Licence-Master

- Licence Professorat des Écoles
- Master Enseignement et Éducation Professorat des Écoles
- Formation Continue des personnels enseignants

Moulins
Allier
Clermont-Ferrand
Chamalières

Cantal

Aurillac

Puy-en-Velay

Campus d'Aurillac

☎ 04 43 79 11 52

📍 25 rue de l'École Normale
15013 Aurillac

📋 Pôle compétence : enseigner au milieu rural
campus connecté

- Master Enseignement et Éducation Professorat des Ecoles • Formation à distance "Projets en réseau" • Formation continue des personnels enseignants

Campus du Puy-en-Velay

☎ 04 71 09 90 49

📍 8 Rue Jean-Baptiste-Fabre
43011 Le Puy-en-Velay Cedex

📋 Pôle compétence : Enseigner dans les établissements français à l'étranger
campus connecté

- Master Enseignement et Éducation Professorat des Écoles • Master MEEF PIF "Professeur des Ecoles à l'étranger et en France"
- Master MEEF 1er degré parcours "M2 Enseigner dans un établissement français à l'étranger"
- Diplôme d'Université "Enseigner dans un établissement français à l'étranger" [6 parcours]
- CAPEFE (préparation + certification)
- Formation continue des personnels enseignants

OFFRE DE FORMATION DE L'INSPE

FORMATIONS DIPLÔMANTES

Parcours 1 Professeur des écoles

Parcours 2 Professeur de Lycée et de Collège

Parcours 3 Encadrement éducatif

DU "PROFESSEURS ET CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION STAGIAIRES - ENTRÉE DANS LE MÉTIER"

Professeur des écoles

Master Enseignement et Éducation (M2E)

Lettres Modernes

EPS-IE

Espagnol

Anglais

Mathématiques

Physique - Chimie

SVT

Mathématiques - Physique-Chimie

Lettres-Histoire-Géographie

M2E Professeurat du 2nd Degré

Conseiller Principal d'éducation (CPE)

Master Enseignement et Éducation (M2E)

Enseigner dans un établissement français à l'étranger

M2 MEEF à distance

Professeur des écoles à l'étranger et en France

Master MEEF PIF

Parcours 1 Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

MASTER SANTE PUBLIQUE

Parcours Formation de Formateurs

Parcours Ingénierie Pédagogique & Numérique 100% distanciel

Parcours Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la Formation

Parcours Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers

Master Sciences de l'Éducation et de la Formation

PRÉPARATION AUX CERTIFICATIONS

Offre de formation réservée aux enseignants et personnels éducatifs en poste

Contribution à la préparation aux certifications (CAFFA, CAFIPEMF)

CAPPPEI

CAPEFE

FORMATIONS CONTINUES QUALifiantES

Offre de formation réservée aux enseignants et personnels éducatifs en poste.

Plan académique de formation, plan départemental de formation

FORMATIONS D'ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE

CAMPUS CONNECTÉ AURILLAC

CAMPUS CONNECTÉ LE PUY-EN-VELAY

DU "CLASSES INTERNATIONALES"

Parcours "Professeur des Ecoles"

Parcours "Enseigner les Lettres en collège et lycée"

Parcours "Enseigner les Mathématiques en collège et lycée"

Parcours "Enseigner l'Histoire et la Géographie en collège"

Parcours "Enseigner les Sciences en collège et lycée"

Parcours "Formation de Formateurs dans les établissements français à l'étranger"

DU "ENSEIGNER DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER"

2 UE libres "1er degré" et "Aide à la préparation au second oral des concours de professeur de collège ou de lycées et de CPE"

UE LIBRE

(<https://www.uca.fr/formatio>
n/nos-formations
/catalogue-des-ue-libres)

LPE Licence
Professeur des
Ecoles

Licence
Sciences de
l'Éducation et
de la Formation

BAC

BAC + 2

BAC + 3

BAC + 4

BAC + 5

Service formation

Le Service Formation de Chamalières travaille en relation étroite avec les secrétariats des campus territoriaux (Aurillac, Le-Puy-en-Velay, Moulins).

Composé d'une équipe unique, il est placé sous la double responsabilité de :

Responsable

Christelle
MONTIGNÉ
christelle.montigne@uca.fr

Responsable

**Formation
professionnelle
continue**

Linda SIRVIN
linda.sirvin@uca.fr

**Relations entreprises,
alternance, stages et
insertion professionnelle**

Amandine
CORGNAC
amandine.corgnac@uca.fr

**Scolarité,
relations
internationales**

Marie-Pierre
RIEUTORT
m-pierre.rieutort@uca.fr

Le service Formation accompagne administrativement l'ensemble des publics apprenants dans les différentes étapes de leur projet et parcours de formation à l'INSPE.

Scolarité - scolarite.inspe@uca.fr

Candidatures en ligne (E-CANDIDAT)

- Inscriptions en ligne (IA WEB) 10
- Édition des cartes étudiantes
- Suivi d'assiduité des étudiants boursiers
- Aménagements des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap
- Organisation des examens et des jurys
- Publication des résultats
- Édition et délivrance des diplômes et certificats
- Transfert de dossiers universitaires

Stage et insertion professionnelle - stage.inspe@uca.fr

Mise en stage

- Édition des conventions de stage
- Aide à l'insertion professionnelle
- Diffusion d'offres de stage et d'emploi
- Relations entreprises

Formation professionnelle continue - fc.inspe@uca.fr et alternance - fpro.inspe@uca.fr

Premier contact

Constitution du dossier de financement
Validation des acquis professionnels (VAP)
Suivi d'assiduité mensuel (stagiaires FC et demandeurs d'emploi)
Relation avec les organismes financeurs, France Travail, ...

Relations internationales - ri.inspe@uca.fr

- Mobilités entrantes (Campus France)
- Mobilités sortantes (Césure, stages,...)
- Accueil des étudiants internationaux

Contact téléphonique (standard) : 04. 73. 31. 71. 69

Calendrier et bibliothèque universitaire

Calendrier 2026/2027

Vacances universitaires (Noël 2026) :
samedi 19 décembre 2026 au **lundi 4 janvier 2027**

Vacances d'automne
2026 : **samedi 24 octobre 2026**
au **lundi 2 novembre 2026**

Début du 2ème semestre : **4 janvier 2027**

Suspension des cours (Hiver 2027) : **samedi 20 février 2027** au **lundi 1er mars 2027**

Vacances universitaires (printemps 2027) :
samedi 10 avril au **lundi 26 avril 2027**

Fin des activités pédagogiques :
vendredi 16 juillet 2027

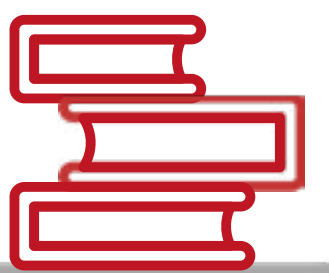
Les bibliothèques de l'INSPÉ Clermont Auvergne...

...font partie des Bibliothèques de l'Université Clermont Auvergne. Votre carte étudiant vous permet d'emprunter dans tout le réseau.

Les bibliothèques de l'INSPÉ proposent : des collections spécialisées en pédagogie et didactique des disciplines : livres, revues, manuels scolaires, et des annales de concours.

un fond de littérature de jeunesse : albums, romans, BD, poésie, théâtre, contes, ... des ressources électroniques accessibles depuis chez vous (ex : 1000 manuels scolaires en ligne via la plateforme [BiblioOnDemand](#)) des salles de travail en groupe des prêts de PC portables

Plus d'infos sur le site des BU UCA : bu.uca.fr
Pour les contacter par mail : bu.inspe@uca.fr



Horaires BU



Les horaires peuvent différer d'un site à l'autre et durant les vacances. Vérifiez directement sur : <https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

Chamalières 04 73 31 71 76

Lundi au Jeudi :
9h - 18h30
Vendredi :
9h - 16h30
Bâtiment E :
2ème étage

Aurillac 04 04 43 79 11 62

Lundi au Jeudi :
8h30 - 18h30
Vendredi :
8h30 - 16h

Le Puy-en-Velay 04 71 09 90 66

Mardi au Vendredi : **8h30 - 20h**
Lundi : **9h30 - 20h**

Moulins 04 70 35 13 10

Lundi au Jeudi : **9h - 17h30**
Vendredi : **9h - 12h30**



Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé est le réseau de la formation continue des enseignants :

création car le réseau édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. les ateliers Canopé (un par département) vous accompagnent également dans vos demandes d'appuis, de projets, d'enrichissement des vos compétences. En entretien individuel, en groupe, sous forme d'animations, d'ateliers, ou encore de formation dédiées, nous cherchons à répondre le mieux possible à vos besoins. Nous pouvons également accompagner vos projets en mettant à disposition du matériel numérique, des expos, des malles sciences,

Venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous guider parmi les ressources en prêt, en vente, et de vous accompagner dans les projets que vous voulez mettre en œuvre. Notre espace est convivial, idéal pour co-construire, tester, adapter.
N'hésitez plus !

Recherche

Les formations dispensées par l'INSPÉ Clermont Auvergne sont fortement ancrées dans les recherches en éducation conduites par différents laboratoires du site clermontois :

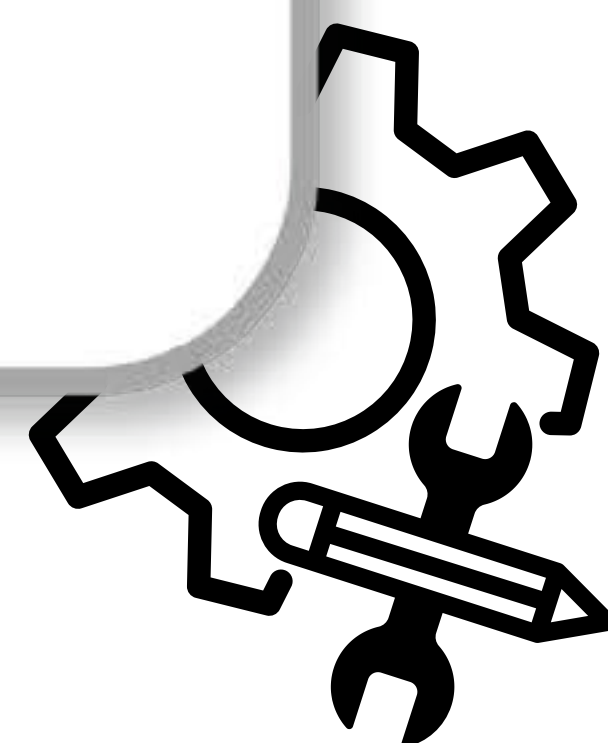
Des liens privilégiés existent avec le laboratoire ACTé (Activité, Connaissance, transmission, Éducation).

- **Des liens existent également avec d'autres laboratoires de l'université.**

Au sein de l'INSPÉ, les liens entre formation et recherche sont particulièrement étroits :

→ **De la recherche vers la formation** : les recherches en éducation sont au cœur des programmes pédagogiques de la formation initiale et continue, que ce soit dans les modules théoriques ou dans les formations professionnalisantes. Dans le cadre d'une formation aux métiers de l'enseignement adossée à la recherche, l'étudiant.e découvre la pratique de la recherche et sait en mobiliser les résultats au service de son développement professionnel.

→ **De la formation vers la recherche** : l'INSPÉ est un centre de ressources et d'expertise qui, à partir de demandes de formation (initiale et continue) émanant des praticiens, fait émerger des projets de recherche réalisés au sein des laboratoires clermontois et dans le cadre de collaborations nationales et internationales.



Le laboratoire ACTé (acte.uca.fr)

Le laboratoire ACTé, Activité, Connaissance, Transmission, Éducation est une Unité Propre de Recherche (UPRn°4281). Inscrit dans le domaine "Sciences humaines et humanités", il est associé à la Maison des Sciences de l'Homme et fait partie de l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales et de l'École Doctorale des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.



Les recherches menées au sein du laboratoire ACTé s'inscrivent principalement en Sciences de l'Éducation et en STAPS. Elles se centrent sur l'activité effective de différents acteurs dans des contextes variés. Cette analyse de l'activité repose, au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs. Elle s'attache à la compréhension des modalités de construction et de transmission de connaissances au cœur de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider à leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent l'activité scientifique du laboratoire : "Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage" ; "Dynamique des interactions asymétriques" ; "Développement professionnel" ; "Conception et évaluation d'outils et de dispositifs"

Sous la direction de Béatrice Drot-Delange, il se compose de 38 enseignants-chercheurs issus de plusieurs champs disciplinaires (sciences de l'éducation, STAPS, didactique professionnelle, psychologie sociale, psycholinguistique, didactiques des disciplines, santé publique, ergonomie, anthropologie), de 27 doctorants, de 2 personnels support à la recherche et de 50 membres associés, l'unité de recherche ACTé bénéficie d'une notoriété internationale notamment en ce qui concerne les questions relatives à l'enseignement, à la professionnalisation, à l'éducation, à la santé ou encore à l'arbitrage sportif. Elle est notamment centre collaborateur OMS en lien avec la chaire Unesco "Éducation et Santé". Ses travaux en ergonomie, endidactique disciplinaire et en didactique professionnelle bénéficient aussi d'une forte audience dans le domaine de la recherche et d'une reconnaissance sociale importante.

Plagiat et copie



Extrait de la page 15 du règlement des études et examens de l'UCA :

"La section disciplinaire peut également être saisie après l'épreuve, si un ensemble d'éléments de présomption peut être constitué et consigné dans un rapport du Directeur de la composante : similitude d'erreurs et/ou de rédaction sur les copies configuration des locaux et places respectivement occupées par les étudiant.e.s en cause lors de l'épreuve plagiat..."

Concernant les mémoires ou travaux personnels, le plagiat et la contrefaçon sont totalement interdits et constituent une grave violation de l'éthique universitaire : toute édition d'écrit, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. Le plagiat consiste en une appropriation du travail de quelqu'un d'autre, en reproduisant sans mentionner la provenance ou la paternité ou sans utiliser les guillemets, tout ou partie d'un texte, d'une image, de données, ou d'une idée originale d'un tiers. Toute copie de document ou d'article non référencé sera considérée comme un plagiat et relèvera de la section disciplinaire."



L'INSPÉ entretient des accords inter-universitaires et des programmes d'échanges avec différents partenaires étrangers. Ces accords permettent de promouvoir la dimension européenne, francophone, et internationale des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants et des formateurs.

Ils s'inscrivent dans la politique plus globale des relations internationales de l'Université Clermont Auvergne en faveur de la mobilité encadrée et de l'ouverture des parcours de formation, en synergie avec les relations européennes et internationales de l'académie de Clermont-Ferrand et la politique extérieure des collectivités territoriales.

Les étudiants de l'INSPÉ Clermont Auvergne peuvent effectuer des stages à l'étranger ou des semestres d'étude qui sont intégrés dans les cursus de formation.

Les étudiants du parcours Professeur des écoles à l'étranger et en France ont quant à eux un stage obligatoire de trois mois à l'étranger.

Pour la mise en place de ces stages, l'INSPÉ s'appuie sur les conventions bilatérales et les partenariats construits avec les établissements suivants :

- Albanie : École Française Internationale de Tirana
- Allemagne : Lycée Français de Düsseldorf
- Argentine : Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz (Buenos Aires) ; Institut Français de Buenos Aires
- Belgique : Haute École Libre de Mosane (Liège) ; Haute École de Bruxelles-Brabant
- Bénin : Lycée Montaigne de Cotonou
- Cambodge : Lycée Français René Descartes de Phnom Penh
- Canada : Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (Montréal) ; Université Saint-Boniface (Winnipeg), Conseil des écoles fransaskoises
- Chili : Lycée Antoine de Saint-Exupéry (Santiago) ; Institut Français du Chili
- Émirats Arabes Unis : Lycée Français International AFLEC de Dubaï
- Espagne : Université de Séville; Lycée Français de Barcelone ; Lycée René Verneau (Gran Canaria) ; Université de Cordoue
- États-Unis : Écoles partenaires labellisées FrancEducation (Maryland, Minnesota, Virginie) ; Edina Immersion School Minnesota ; Lycée Français Rochambeau Washington DC
- Guatemala : Lycée Français Jules Verne (Fraijanes)
- Italie : Institut Saint Dominique de Rome
- Japon : Lycée Français International de Tokyo
- Jordanie : partenariats avec établissements français à l'étranger
- Kosovo : Lycée Français International du Kosovo
- Koweït : Lycée Français de Koweït City
- Liban : Institut de Formation du Liban
- Maroc : École Française Internationale de Casablanca ; Lycées du groupe IEG (Casablanca et Rabat) et ODYSSEY (Casablanca)
- Mauritanie: Ecole Mon Afrique, Nouakchott
- Mexique : Lycée franco-mexicain ; Alliances françaises du Mexique
- Panama : Lycée Français de Panama
- Qatar : Lycée Franco-Qatarien Bonaparte
- République tchèque : Lycée Français de Prague
- Roumanie : École Française Internationale de Bucarest
- Suisse : Haute École Pédagogique du canton de Vaud
- Taiwan : European School Taipei
- Tunisie : École Supérieure de Carthage, Ecole internationale Victor Hugo de Djerba
- Uruguay : Lycée Français Jules Supervielle (Montevideo)
- Viêt Nam : École Française Internationale Hô Chi Minh

Pour plus de détails, veuillez consulter la carte sur le site de l'INSPÉ UCA (à venir)



L'INSPÉ met à la disposition des usagers des ressources informatiques, matérielles et logicielles.

Nous vous rappelons que tout.e utilisateur.rice est tenu.e de respecter les chartes numériques de l'UCA :

Charte relative à l'usage des ressources numériques : https://cdn.uca.fr/pdf/ent/charte-generale_usage-ressources-numeriques.pdf

Charte relative à l'usage de l'intelligence artificielle (IA) : <https://cdn.uca.fr/pdf/ent/charte-du-bon-usage-de-l-IA-generative.pdf>

Accès WIFI

Des points d'accès wifi sont disponibles à l'INSPÉ Clermont Auvergne.

Lors de votre première connexion :

- 1) Se connecter au réseau "eduroam" parmi les réseaux wi-fi disponibles
- 2) Entrez votre identifiant ENT ou votre adresse mail UCA dans la zone "nom d'utilisateur"
- 3) Entrez votre mot de passe dans la zone "mot de passe"

Accès aux postes informatiques

Des postes informatiques en libre accès sont à la disposition des étudiants à la bibliothèque de l'INSPÉ. En dehors des heures de formation, les salles informatiques du site de Chamalières (Bâtiment E, 3ème étage) peuvent être utilisées par les étudiant.e.s en libre service.

Se renseigner auprès des responsables respectifs des autres sites de formations.

Prêt de matériels numériques

Prioritairement destinés aux formateurs, **ces équipements peuvent toutefois être empruntés par des étudiants, sous la responsabilité d'un formateur.**

Le matériel doit être retiré auprès du service informatique à Chamalières ou auprès du correspondant informatique pour les autres sites. Il doit être rapporté dès la fin de son utilisation avec tous les accessoires (câble, chargeur, carte mémoire...)

La matériel est prêté dans le cadre exclusif des missions de l'INSPÉ. l'emprunteur est responsable du matériel utilisé et doit être vigilant à l'égard de tout risque de perte, vol ou détérioration, en particulier si les équipements sont utilisés en dehors des locaux de l'INSPÉ.

Effectuez vos réservations de matériel par l'application *MyBookings*

Dans l'ENT: onglet **Ressources** puis **MyBookings**

Ou directement :
<https://mybookings.uca.fr/>

Activer son compte ENT <https://ent.uca.fr/>

Cliquer sur Première connexion ?

Activer votre compte



Suivez la procédure durant laquelle vous devrez indiquer votre N° de dossier (fourni lors de votre inscription), votre date de naissance, votre adresse mail/personnelle, votre adresse mail UCA et un mot de passe.

Vous devrez avoir accès à vos SMS et à votre boîte mail personnelle pour valider votre compte.

Pour changer son mot de passe ENT

2

Informations personnelles

Badge / Accès

Mot de passe

Mon compte sous votre nom +
Onglet Mot de passe



2

Récupérer votre mot de

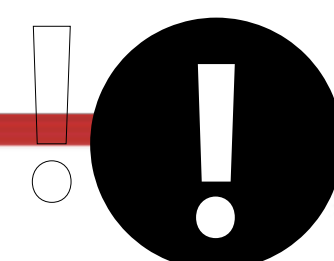
Si vous n'avez plus accès à votre ENT (oubli de votre mot de passe, compte bloqué), vous devez réinitialiser votre mot de passe. Pour ce faire :

1 Connectez vous à l'adresse : <https://ent.uca.fr/>

2 Cliquez sur Mot de passe oublié ? et suivez la procédure



Vous devrez avoir accès à vos SMS et à votre boîte mail personnelle pour valider le changement de mot de passe.



En cas de difficulté, vous trouverez de nombreuses informations et tutoriels dans la base de connaissance accessible par l'ENT, bouton Assistance, puis Base de connaissance ou en cliquant sur <https://mybookings.uca.fr/>

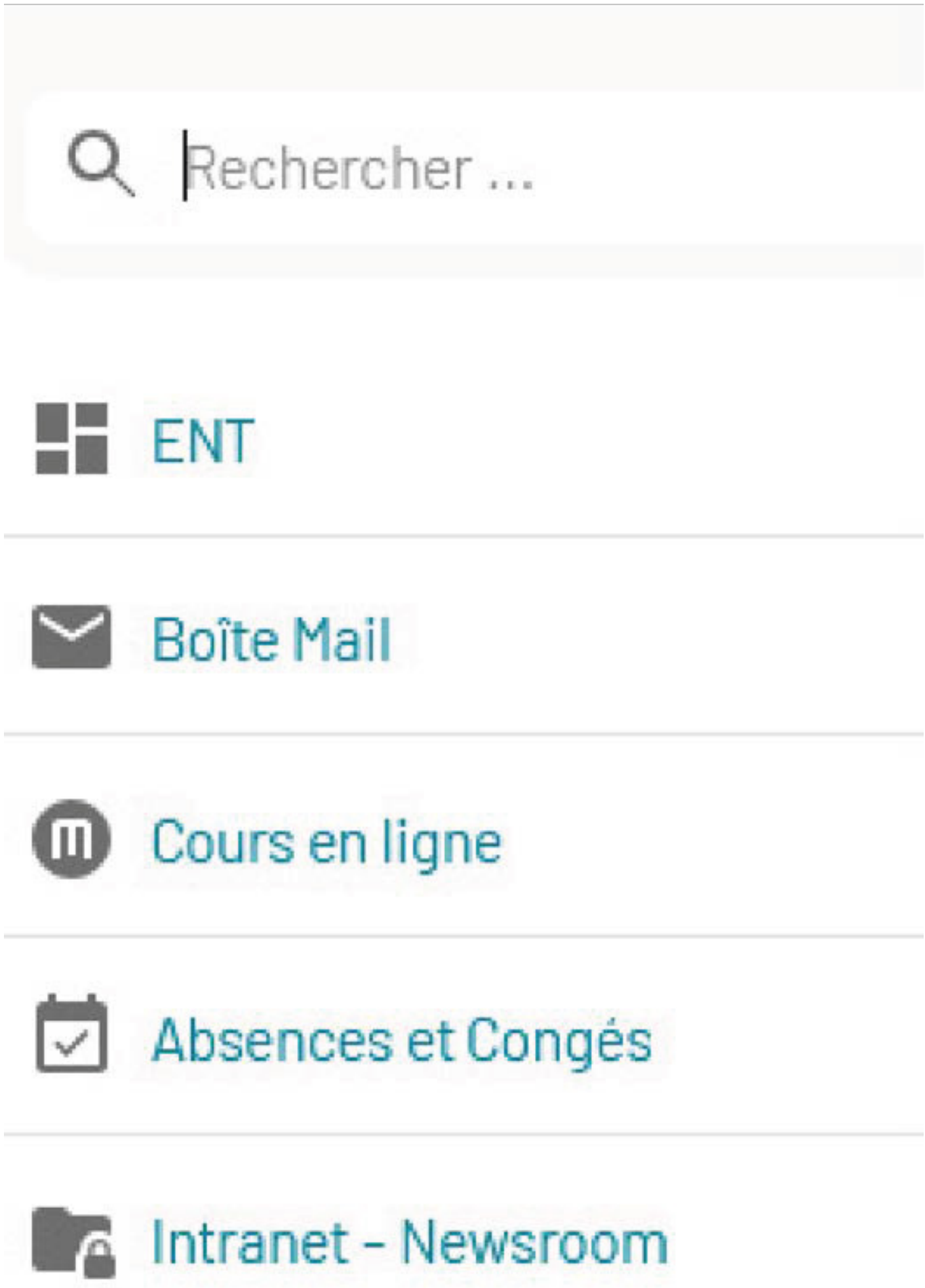
Vous pouvez également obtenir de l'aide en faisant une demande au Centre De Service : <https://jira.dsi.uca.fr/plugins/servlet/desk/portal/28>

Tuto utilisation de la plateforme Moodle



Dans l’ENT, le menu “**Mes cours**” vous permet d’accéder à vos cours en ligne, c’est-à-dire à la plateforme de formation.

Dans “**Mes espaces**”, vous trouverez un espace de cours pour chacune de vos unités d’enseignement.



Référent Moodle INSPÉ

Mickaël TOUZET (mickael.touzet@uca.fr)

Tuto activation et utilisation de Microsoft 365

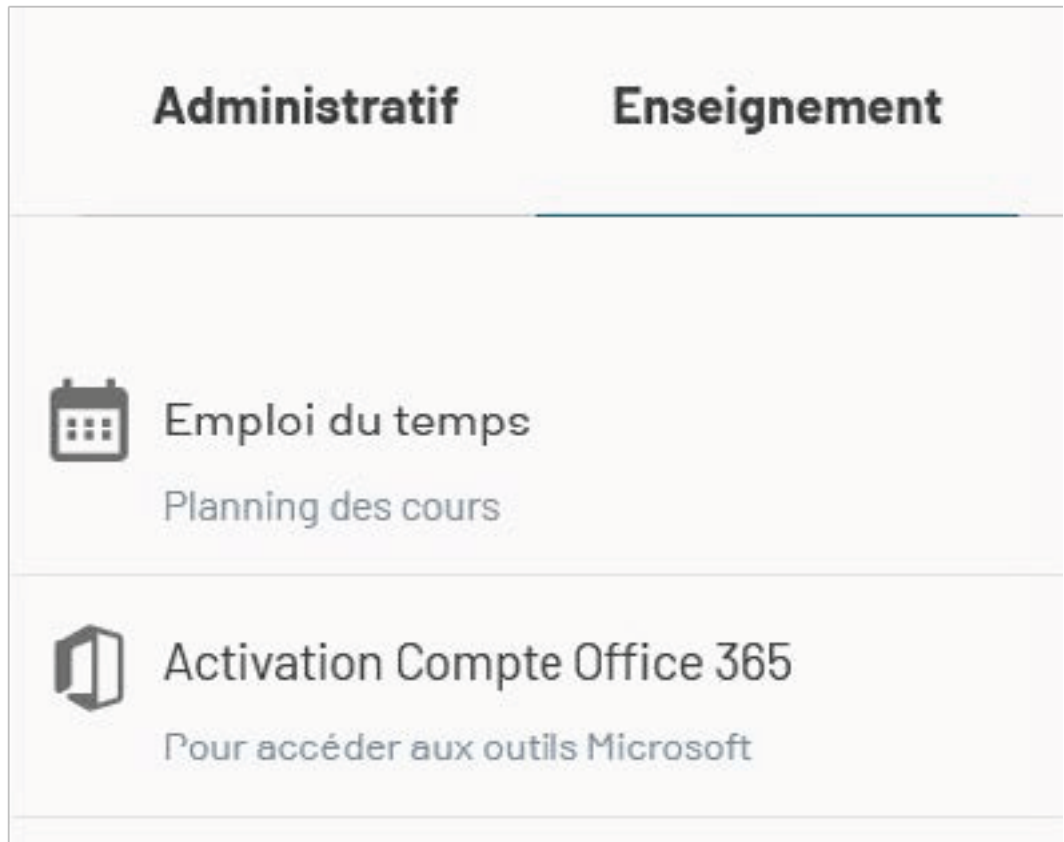
Durant cette année universitaire vous aurez besoin d'utiliser les outils de microsoft 365 (teams, word, excel...). Notre établissement a souscrit à l'offre Microsoft Office 365, et permet ainsi à tous les étudiants, enseignants/chercheurs et personnels de bénéficier des logiciels de la suite Office 365 en ligne et de les installer sur son PC personnel, tablette ou encore téléphone portable.

Vous pouvez installer et l'utiliser ces logiciels, vous devez créer un compte Microsoft Office 365 dans l'ENT.

- 1 Rendez-vous sur la page de l'ENT > Menu > Enseignement > Activation Microsoft 365
- 2 Sur cette page Activation, vous avez la possibilité de faire une demande d'ouverture de compte Microsoft Office directement en cliquant sur “Je demande mon compte”. À droite : Retrouvez l'état actuel de votre compte et la date de création ou de suppression À gauche : Retrouvez toutes les informations et tutoriels concernant la suite Office 365
- 3 En cliquant sur “Je demande mon compte”, une demande est directement envoyée à notre équipe pour la création de votre Office 365
- 4 Une fois avoir cliqué sur “Je demande mon compte”, l'état du compte affiche “en cours de création
- 5 Une fois votre compte créé, vous avez la possibilité de vous connecter à Office ou bien de supprimer votre compte.

Remarque : Vous pouvez installer Office 365 sur un PC Windows ou un Mac, mais pas sur ChromeBook. Pour ce type d'ordinateur, seule la version en ligne est utilisable.

En cliquant sur “Se connecter à Office”, accédez à l'ensemble des services offerts par Office 365 Éducation en ligne et/ou téléchargez la suite sur votre PC personnel, votre tablette et/ou votre téléphone portable.



Conduite à tenir

URGENCE INCENDIE

INSPE CHAMALIERES 36 AV JEAN-JAURES 63400 CHAMALIERES



VOUS DÉCOUVREZ UN DÉPART DE FEU

1 GARDEZ VOTRE CALME
2 PRÉVENEZ

3 TENTEZ L'EXTINCTION
DU FOYER NAISSANT
si vous êtes formé
à la manipulation
des extincteurs

4 ÉVACUEZ
ET RENDEZ
COMPTE
AUX SECOURS

appelez
Pompiers **18** ou **112**

Déclenchez
le signal d'alarme



VOUS ENTENDEZ L'ALARME INCENDIE

1 LIMITEZ LES
ÉVENTUELS DÉGÂTS
- Fermez les fenêtres et
les portes mais pas à clé
- Débranchez les appareils
électriques

2 ÉVACUEZ
DANS LE CALME
- Ne revenez pas en arrière
- N'utilisez pas
les ascenseurs
- Suivez les indications
des guides d'évacuation
- Prenez les escaliers
les plus proches

3 REJOIGNEZ
RAPIDEMENT
- Les points
de rassemblements
- **PARKING AV JEAN-JAURES**
- **ARRIÈRE DU BATIMENT**
- Ou un espace d'attente sécurisé,
réservé aux personnes à
mobilité réduite

1



2



3



PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

1 ATTENDEZ QUE
LA CAGE D'ESCALIER
SOIT DÉGAGÉE
et descendez après
le flux principal



2 PERSONNE
EN SITUATION DE
HANDICAP MOBILE
Accompagnement rapproché

2

2 PERSONNE
EN SITUATION
DE HANDICAP
À MOBILITÉ RÉDUITE
- Transport à bras
- Faites suivre le fauteuil
Sinon mettez la personne
en situation de handicap dans
un espace d'attente sécurisé et
transmettre son emplacement

2



RECHARGEMENT de BATTERIE LITHIUM PERSONNELLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL POUR LES AGENTS DE L'UCA



L'utilisation, la charge et le stockage de batteries lithium présentent des risques

RISQUE INCENDIE	RISQUE EXPLOSION	RISQUE ELECTRIQUE	RISQUE CHIMIQUE	RISQUE de CHUTE

L'UCA tolère, en secours uniquement, la recharge de la batterie lithium de votre vélo à assistance électrique (VAE) ou de votre trottinette sur votre lieu de travail. Pour cela, vous devez **respecter strictement** les consignes ci-dessous.

Attention Les batteries ci-dessous, sont interdites dans les locaux de l'UCA		
Batteries choquées et/ou endommagées	Batteries « maison »	Batteries dépourvues de BMS (Battery Management System)

Consignes

Respecter les instructions du fabricant (zone de stabilité de la batterie pour sa température, nombre de charge, pas de décharge complète ...)



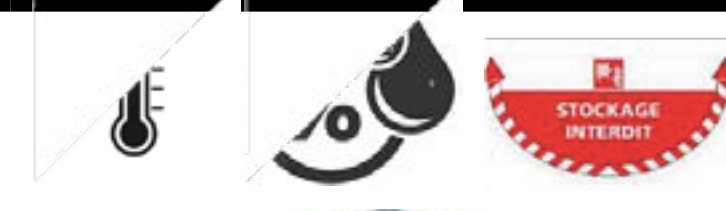
Utiliser le chargeur d'origine et s'assurer que les fils électriques ne soient pas un obstacle et en bon état



Surveiller continuellement votre batterie tout au long de sa charge. Pas de charge la nuit ni en cas d'absence



La pièce, où la batterie sera rechargée, devra être adaptée : ventilée, éloignée de toutes sources de chaleur, d'humidité, de produits inflammables ou de combustibles



Débranchez systématiquement la batterie en fin de charge (présence d'un indicateur ou recommandation sur un temps de charge)



En cas d'alarme incendie prenez votre batterie pour évacuer ou indiquer au responsable d'évacuation le numéro de la pièce dans laquelle est localisée votre batterie



VIE ÉTUDIANTE



Associations des étudiants

AURILLAC “BDE Aurillac”



Le bureau des étudiants d'Aurillac organise la vie étudiante sur le site : actions culturelles, sportives, et éducatives.

Ces actions sont, en partie, en lien avec les collectivités territoriales.

LE PUY “ le Puy”

Le bureau des étudiants du site du Puy organise la vie étudiante sur le site : propositions d'activités culturelles, sportives et éducatives. Une partie de ces propositions sont en lien avec les activités gérées par la ville du Puy-en-Velay.

bdeinspelpv2@gmail.com

CHAMALIÈRES “Un pied dans l'école”



L'association “Un pied dans l'école” des étudiants de l'INSPÉ Clermont Auvergne est membre de l'office central de la coopération à l'Ecole (OCCE) Elle favorise la construction et la cohésion du groupe étudiant. Elle propose des activités culturelles, sportives et artistiques tout en souhaitant mettre en place un climat chaleureux.

bde-inspe@asso.uca.fr bde_inspe Bureau : salle B001

Boîte aux lettres : salle B006 (espace administratif inspé)

MOULINS IUT Moulin et INSPÉ

bde tc_inspe_moulins_

RESTAURATION



Des services de restauration sont disponibles sur chacun des sites de l'INSPÉ Clermont Auvergne.

Chamalières : la restauration du siège est gérée par le Crous au bâtiment B.

Aurillac : la restauration du siège est gérée par le Crous également

Moulins et Puy-en-Velay : disposition d'une restauration organisée en lien avec les collectivités territoriales et agréée par le CROUS. .

Païement IZLY :



Le compte IZLY permet aux étudiants de payer sur tous les points de restauration du CROUS. Cela peut se faire avec :

- Son smartphone
- Sa carte étudiant.e
- Sa carte de restauration CROUS

Tarif étudiant :

- Repas à **1 euros** pour les étudiants boursiers et non-boursiers à partir du **4 Mai 2026**.
- Paiement avec la (pour les **repas à 6 points maximum**)
- Menu complet composée d'une **entrée**, d'un **plat** et d'un **fromage et/ou un dessert**, (chaque élément a un nombre de points assignés, **allant de 1 à 5 points**.)

carte IZLY ou espèces.

Le chargement de la carte se fait par carte bancaire en ligne sur le site IZLY ou par prélèvement. Activez votre compte en utilisant le lien d'activation reçu par mail étudiant lors de votre inscription administrative.

Horaires

Chamalières

Lundi au vendredi
11h30 - 13h45

Aurillac

Lundi au vendredi
11h30 - 13h30

Le Puy-en-Velay

Lundi au vendredi 11h30 -
13h30 cartes à récupérer à la
Mairie

Moulins

Lundi au vendredi
12h - 13h

Activités sportives (SUAPS)

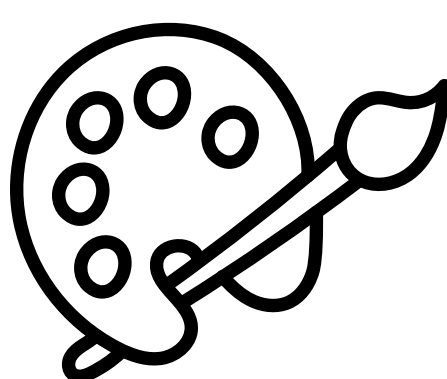


Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives permet aux étudiants et au personnel de profiter de diverses pratiques sportives pour tous les niveaux, gratuitement ou à coût réduit, sur diverses plages horaires.

Le SUAPS est accessible sur les quatre campus de l'INSPÉ : Chamalières, Aurillac, le Puy-en-Velay, Moulins... mais aussi les autres campus de l'UCA : Clermont-Ferrand, Vichy, Montluçon.... ainsi que sur d'autres installations sportives comme celles d'Aubière ou Ceyrat...

Pour en savoir plus sur les disciplines disponibles, veuillez vous rendre sur suaps.uca.fr

Activités culturelles (SUC)



Le SUC vous propose des pratiques artistiques, culturelles, éducatives et formatrices dans ses ateliers et stages encadrés, qui peuvent donner lieu à des manifestations culturelles (spectacles, projections, expositions, concerts, éditions, festival de littérature, installations, performances...) préparées et produites dans les ateliers, dont vous êtes les acteurs, avec les équipes d'intervenants et de professionnels et les artistes invités.

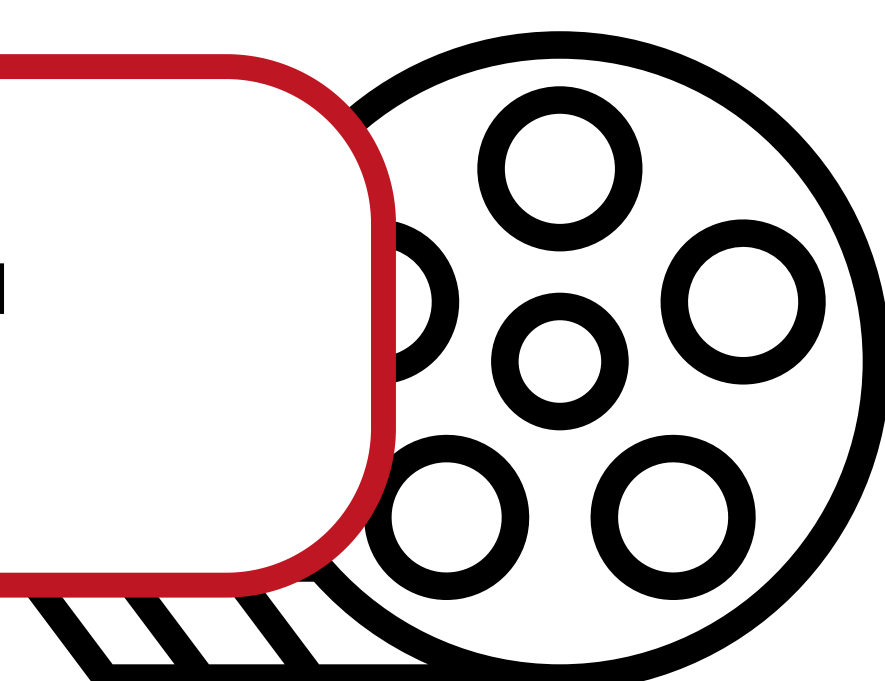
Les ateliers peuvent être pratiqués en tant que loisirs (gratuits ou à coûts réduits) ou au titre d'une validation d'UE dans votre cursus (gratuit). La programmation des événements s'enrichit tout au long de l'année.

Le SUC est accessible sur les quatre campus de l'INSPE : Chamalières, Aurillac, le Puy-en-Velay, Moulins... mais aussi les autres campus de l'UCA : Vichy, Clermont-Ferrand,....

Retrouvez toutes les propositions d'ateliers et stages, les modalités d'inscription et informations sur le site culture.uca.fr.

SUC

 29 Boulevard Gergovia
63037 Clermont-Ferrand
 04 73 34 66 03 www.culture.uca.fr
 culture.uca.fr



SERVICE SANTE UNIVERSITAIRE (SSU)

Le SSU propose aux étudiants une offre globale de soins, de prévention et d'accompagnement, accessible gratuitement ou à faible coût.

- **Soins et consultations** : médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, médecine du sport, soins et suivis infirmiers.
- **Soutien psychologique et social** : accompagnement en santé mentale (BAPU), accès aux droits et suivi par des assistants sociaux.
- **Prévention** : bilans de santé, dépistages (IST, hépatites), vaccinations, actions de sensibilisation avec les Etudiants Relais Santé

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignants et les relais de proximité handicap afin que les étudiants bénéficient d'une prise en charge optimale.

Le Service Université Handicap (SUH) accompagne les étudiants en situation de handicap afin de favoriser leur réussite tout au long de leur parcours universitaire.

- **Accueil et accompagnement personnalisé** : le SUH s'adresse à tous les étudiants en situation de handicap, au sens de la Loi du 11 février 2005, quels que soient la nature (moteur, sensoriel, psychologique, maladie invalidante) et le caractère temporaire ou permanent du handicap, en présentiel comme à distance.
- **Aménagement des études et des examens** : mise en place des dispositifs de compensation adaptés aux besoins de chaque étudiant.
- **Travail en réseau** : collaboration étroite avec le Service de Santé Universitaire (SSU), les services de scolarité, les enseignants et les relais handicap de proximité pour garantir un accompagnement cohérent et efficace.
- **Relais de proximité** : des référents "handicap" à l'INSPÉ sont à l'écoute des étudiants et facilitent leurs démarches.

Chamalières :

Marie-Pierre RIEUTORT

✉ m-pierre.rieutort@uca.fr

04 73 31 71 71

Sur le site de Chamalières, une trousse de soin est disponible à chaque étage dans tous les bâtiments. Les étudiants de l'INSPÉ bénéficient également des services de santé universitaire de l'UCA.

PLATFORME #REAGIR UCA

<https://signalement.uca.fr/>

La plateforme #Réagir UCA permet aux étudiants de signaler une situation et/ou de bénéficier d'un accompagnement face à des faits de violence, de discrimination, de harcèlement, de souffrance au travail ou de violences sexistes et sexuelles, qu'ils en soient victimes ou témoins.

- **Signalement en ligne sécurisé** : dépôt d'une alerte via une plateforme dédiée garantissant un processus fiable de recueil et de traitement.
- **Accompagnement personnalisé** : orientation et prise en charge adaptée selon la situation.
- **Confidentialité assurée** : l'identité des personnes est protégée tout au long de la procédure.
- **Dispositif non urgent** : la plateforme ne remplace pas les services d'urgence ; en cas de danger immédiat, contactez les numéros d'urgence indiqués.



SSU

25 Rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

• ssu@uca.fr

• sante.uca.fr

SUH

📍 Campus des Cézeaux Maison de la vie étudiante

☎ 04 73 40 75 95

✉ suh@uca.fr

🌐 handicap.uca.fr



Aurillac :

L'infirmière Cécile Mahnès reçoit les étudiants :



- Lundi au Jeudi : 8h45 - 11h45 / 12h30 - 16h30
- Vendredi : 8h45 - 13h00

La psychologue Margot Rouquier-Salvage vous reçoit 3h/semaine.

Moulins :



Sur le site de Moulins, un dispositif de santé a été mis en place avec la création du Campus en partenariat avec l'agglomération Moulinoise.



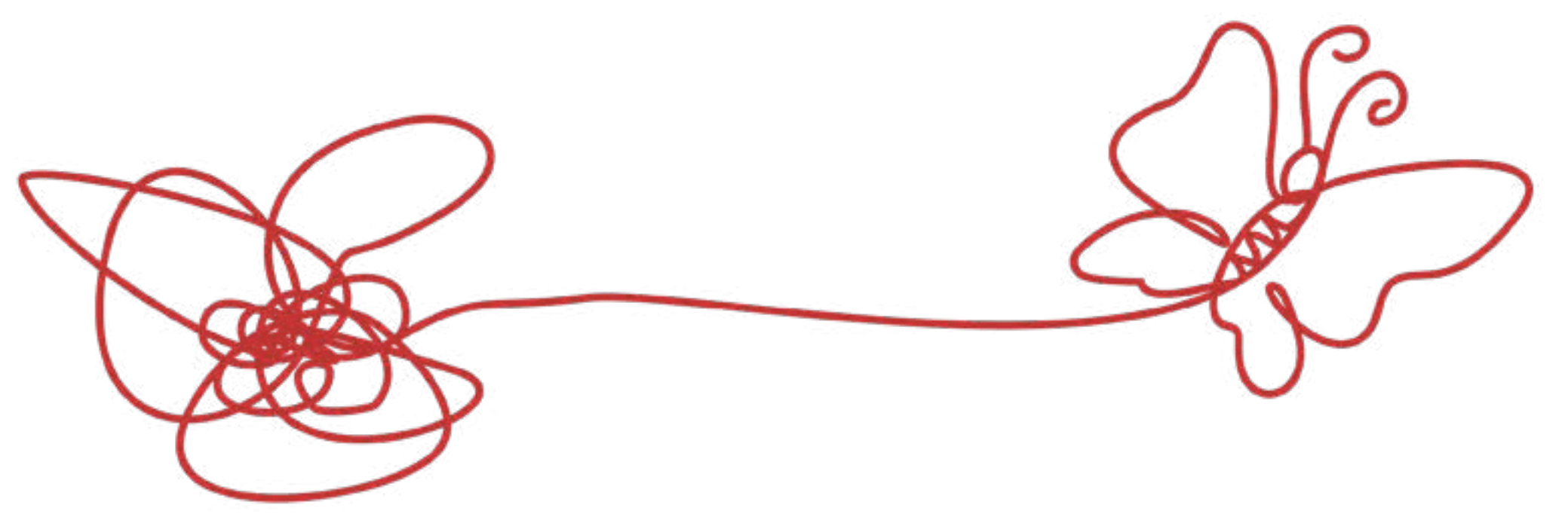
Vous n'êtes pas seul.e.s !

Vos référent.e.s égalité à l'INSPÉ pour vous orientez :

- au en Puy-en-Velay : Christophe Fillere
Christophe.Fillere@uca.fr
- à Chamalières : Patricia Anchel Patricia.Anchel@uca.fr

En cas de danger immédiat pour la vie et la sécurité (menace de mort, personne armée, etc.) : appelez la police au 17 ou les pompiers au 18. Vous pouvez également contacter le 114 (pour les personnes sourdes, aveugles, malentendantes et aphasiques ou pour alerter discrètement).

SANTÉ MENTALE



Sur chaque site de l'INSPÉ, des personnes ressource peuvent vous accompagner face à la détresse psychologique des étudiants.

INSPÉ [secouristes en santé mentale]

À Chamalières :

Claire MOAL, Directrice des études M2E Professorat des Écoles (Claire.Moal@uca.fr)

Catherine BRIAT, Directrice des études M2E Professorat du 2nd degré (Catherine.Briat@uca.fr)

Guillaume MILIEN, responsable du parcours CPE (Guillaume.Milien@uca.fr)

À Moulins :

Isabelle MOULIN, Gestionnaire de site (Isabelle.Moulin@uca.fr)

Pascal BARILLER, Responsable de site (Pascal.Bariller@uca.fr)

Au Puy-en-Velay :

Emilie ANDRÉ, Gestionnaire de site (Emilie.Andre@uca.fr)

À Aurillac :

La psychologue **Margot ROUQUIER-SALVAGE** vous reçoit 3h/semaine.

Institut ILLSHS

<https://lcc.uca.fr/vie-etudiante/soutien-psychologique-aux-etudiants-1>

« Vous vous sentez perdus dans vos études ? Vous connaissez des difficultés personnelles ou relationnelles ? Vous ressentez un mal-être ? Pour vous aider, l'UFR Langues, Cultures et Communication a mis en place un réseau de référents "aides psychologiques". Il s'agit de personnes ressources que vous pouvez contacter si besoin afin d'échanger avec eux sur vos difficultés éventuelles et/ou d'être orienté vers des professionnels. Tous les échanges se font dans la bienveillance, le respect et la discrétion. »

Contactez les référents psychologiques :
referents-etudiants-aidepsy.illshs@uca.fr

UCA

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire : <https://sante.uca.fr/soutienpsy>

UCPsy, psychologues et neurologues rattachés à l'Université : <https://ucpsy.uca.fr/>

National

Trouver des dispositifs, des soutiens, une écoute :

- Chèque psy : Un dispositif pour consulter gratuitement lorsque l'on est étudiant <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>
 - Soutien étudiant : <https://www.soutien-etudiant.info>
 - SOS Amitié : 09 72 39 40 50 (24h/24, 7j/7)
 - Samaritans / SOS Help : 01 46 21 46 46 - everyday from 3pm to 11pm, in English.
 - No licensed psychologists, but they are volunteers trained to actively listen.
- (FR : 15h-23h tous les jours, en anglais. Pas de psychologues, mais des bénévoles formés à l'écoute active.)

SERVICE SOCIAL UCA

Écoute, soutien, conseil, information, accès aux droits, orientation.

Le service social du SSU a pour mission l'accompagnement social des étudiants. Il est soumis au secret professionnel, dans le cadre du code civil et du code de déontologie. Il exerce son activité dans une équipe pluridisciplinaire et a un rôle actif dans la prévention et la promotion de la santé.

Les assistants de service social reçoivent sur rendez-vous les étudiants en difficultés (problèmes personnels, psychologiques, de santé, familiaux, matériels, d'orientation et/ou relatifs à leurs conditions de vie étudiante. L'objectif visé étant de construire avec l'étudiant un projet personnel le conduisant vers l'autonomie.

Dans ce cadre, les assistants de service social proposent aux étudiants des entretiens individuels permettant d'aborder ensemble leurs préoccupations.

CRÈCHE UNIVERSITAIRE "LES PASCALOUPS"

À la rentrée 2015, la crèche universitaire "Les Pascaloups" a ouvert ses portes sur le campus des Cézeaux. Les personnels et les étudiants peuvent bénéficier de cette structure multi-accueil pour leurs enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Services proposés :

- Une structure de 40 places située 3 avenue Blaise Pascal sur le Campus des Cézeaux ;
- Une surface de 430 m² aux normes basse consommation, avec un jardin clos de 250m² ;
- Un accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans ;
- Une amplitude horaire de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi;
- Une équipe de professionnels de la petite enfance mixant compétences santé et éducation. À sa tête, une directrice éducatrice jeunes enfants. Et aussi, une infirmière directrice adjointe, une éducatrice jeunes enfants, es auxiliaires de puériculture et des auxiliaires petite enfance ;
- Un Médecin référent pour garantir une veille sanitaire.

Le comité de pilotage de la crèche se réunit au minimum une fois par an, sur la période de mai / juin, pour attribuer les places disponibles selon les demandes et critères définis par l'établissement.



SERVICE SOCIAL

☎ 04 73 34 97 20

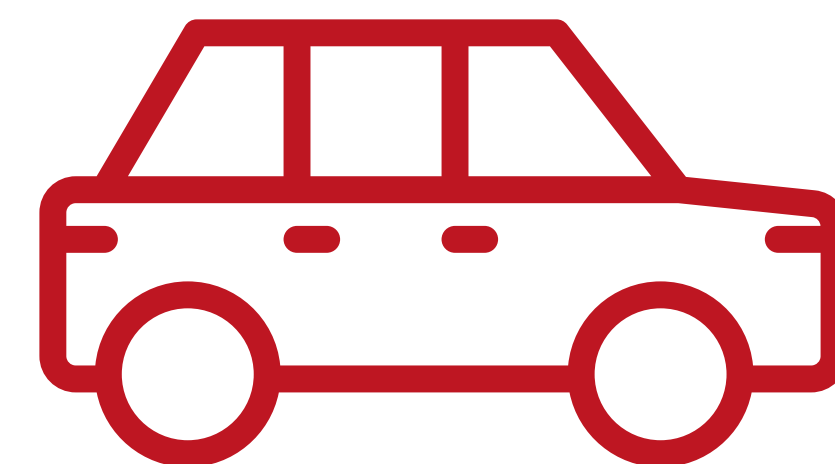
🌐 sante.uca.fr

CRÈCHE LES PASCALOUPS

📍 Campus des Cézeaux 3
avenue Blaise Pascal Directrice :
👤 Mme Delphine Morvan
✉ pascaloups@uca.fr

STATIONNEMENT

Chamalières



Le parking de l'INSPE de Chamalières est accessible uniquement aux étudiants et aux fonctionnaires stagiaires rentrant dans l'une ou plusieurs des conditions stipulées ci-dessous :

- Les étudiants en situation de handicap ou personne à mobilité réduite.
- Les étudiants ayant un contrat de travail (en plus de leur parcours de formation) ou un cumul d'activité
- Les dérogations seront acceptées pour les étudiants dont le domicile est situé hors agglomération Clermontoise (non concerné par le T2C) et/ou à plus d'une heure (en moyenne) de transports en commun à l'INSPE.

Les étapes

1 Remplissez le formulaire de demande de dérogation disponible sur le lien suivant : <https://forms.office.com/e/bLJdc0QPzC>

OU retrouvez le QR code ici
<https://inspe.uca.fr/campus-inspe/parking-chamalières-access-etudiants>

Date limite du dépôt de dossier : voir lien QR

2 Une fois que vous avez complété et validé le formulaire, veuillez préparer toutes les pièces justificatives requises

3 Envoyez toutes les pièces justificatives à l'adresse e-mail suivante : **stationnement.inspe@uca.fr.**

Veuillez noter vos noms et prénoms dans le mail, il est impératif de fournir toutes les pièces justificatives demandées. Toute pièce manquante entraînera un refus de votre demande.

T2C



L'accès à l'INSPE Chamalières se fait également avec les transports en commun par la T2C. Plusieurs lignes de bus peuvent être utilisés afin de se rendre jusqu'à l'établissement :

BUS S10 - direction PÉRIGNAT-LES-SARLIEVE Les Horts ou Aubière Quartier Chambon

La ligne S10 dessert plusieurs arrêts à proximité de l'établissement :

Arrêt Hector Berlioz

10 min à pied

Rue Berlioz, 63000 Clermont-Ferrand

Arrêt Voltaire INSPE

5 min

Rue de Bellevue, 63000 Clermont-Ferrand

BUS S11 - Direction Tamaris, Blanzat Clos St Vincent ou Jules Verne

La ligne S11 dessert l'arrêt **INSPE Chamalières** dans les deux sens de circulation.

Avenue Pasteur, 63400 Chamalières

5 min à

TRAM Ligne A - direction La Pardieu Gare ou Les Vergnes

La ligne A dessert plusieurs arrêts à courte distance de l'établissement :

Arrêt Jaude

16 min à

1 Pl. de Jaude,

Arrêt Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu

15 min à

Bd. Charles de Gaulle, Clermont-Ferrand

Arrêt Maison de la Culture

18min à pied

Bd. François Mitterand, Clermont-Ferrand

Vous pouvez retrouver les horaires des lignes de bus et du tramway disponibles ainsi que la carte de toutes les lignes et leur itinéraires sur l'application T2C, récemment mise à jour depuis la mise en place du réseau Inspire.

Vous pouvez prendre une **correspondance entre le tram Ligne A et le bus S10 ou le bus S11** depuis l'arrêt de tram **Maison de la Culture** ou l'arrêt de bus du même nom, situés au même endroit.

Nos étudiants témoignent



L'INSPÉ Chamalières est comme ma deuxième maison. J'ai fait partie du BDE pendant 3 ans et on faisait vivre la vie étudiante grâce à des événements intérieurs et extérieurs comme des journées crêpes et boissons, mais aussi des matchs universitaires, des soirées karaoké ou encore des soirées bar.



Nous avons une bonne vie étudiante avec un BDE assez actif et une bonne ambiance. Ils font souvent des journées crêpes, chaque année, ils organisent un gala pour les M2. Je pense que ça aide à s'adapter et à vivre ensemble.



C'est un campus qui est agréable, je trouve. Je dirais quand même aux futurs étudiants de profiter malgré tout, de ne pas se mettre une pression supplémentaire parce qu'on peut vraiment s'amuser, prendre le temps et vivre sa vie à côté.



ADRESSES UTILES

CROUS

25, rue Etienne Dolet - 63000 Clermont-Ferrand

Tél: 04.73.34.44.00

Site : www.crous-clermont.fr

RECTORAT D'ACADÉMIE

avenue
Vercingétorix - 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.99.30.00

Site : www.ac-clermont.fr

ESPACE D'ACCUEIL ETUDIANTS

30 rue Etienne Dolet - 63037 Clermont-Ferrand

espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr

Tél : 04.73.34.95.71

Site : <https://www.crous-clermont.fr>

AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Maison de l'habitat - 129, avenue de la République - 63100
Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.42.30.75

Site : www.adil63.org

ACTION LOGEMENT SERVICES

44 boulevard du Pont Rouge 15 000 Aurillac

Tél: 04.71.45.40.48

Site : www.actionlogement.fr

ACTION LOGEMENT SERVICES

71 rue Faubourg Saint-Jean 43000 Le Puy-en-Velay

Tél: 04.71.04.56.65

Site : www.actionlogement.fr

ACTION LOGEMENT SERVICES

18 rue Blatin 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.29.43.43

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY-DE-DÔME

Cité administrative - rue Pélissier - 63032 Clermont-Ferrand

Tél: 08.20.25.63.10

Site : www.puydedome.caf.fr

INSPE CLERMONT AUVERGNE

36 avenue Jean-Jaurès
63407 Chamalières

63408@inspeauvergne

63409 INSPE Clemmont
Auvergne

63410 INSPE Clermont
Auvergne



INSPE Clermont Auvergne
<https://inspe.uca.fr>